

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 22 OCTOBRE 2009**

---

La séance est ouverte à 9 heures 30 par le Président Daniel SEMELET.

La liste des présents est jointe en **annexe**.

Le président Daniel SEMELET ouvre la séance, et souhaite la bienvenue aux représentants des Offices départementaux, et en particulier aux nouveaux Offices.

**<!--[if !supportLists]-->1. <!--[endif]-->INTERVENTION DES PRESIDENTS DE LA FFB ET DE L'UNSFA**

Le président de la FFB, Didier RIDORET rappelle le contexte économique général qui expose les entreprises à une grande souffrance avec des problèmes de trésorerie, et notamment au regard de la loi LME qui les contraint à payer plus rapidement leurs fournisseurs.

Aussi, il sollicite l'OGBTP, face au phénomène inquiétant de la chute des prix ; le constat des recrutements effectués ne sera qu'illusoire si les prix continuent à chuter.

Le président demande à l'OGBTP de communiquer rapidement sur ce point avec les maîtres d'ouvrage publics et privés.

Il lui est indiqué qu'une démarche dans ce sens a été entreprise par l'Office de Maine et Loire (voir document sur le site), et que l'ensemble des Offices a été sensibilisé à partir de cette initiative.

Philippe KLEIN, nouveau président de l'UNSFA, signifie sa forte conviction pour l'existence des Offices.

Le président évoque les conditions d'exercice de plus en plus difficiles pour tous les intervenants de l'acte de bâtir devant les impératifs environnementaux ; les exigences de conception et de mise en œuvre sont de plus en plus complexes.

En parallèle, il remémore le danger du devenir du statut de l'architecte au regard des études trop faibles face à ces nouvelles exigences ; l'architecte doit être porteur d'excellence et garant des valeurs pour les clients et la société.

En conséquence, il confirme l'importance des sujets travaillés dans les Offices.

**<!--[if !supportLists]-->2. <!--[endif]-->INTERVENTION DE Monsieur Alain MAUGARD**

Monsieur Alain MAUGARD, président de QUALIBAT, intervient sur la question : « Que peut-on attendre du Grenelle de l'environnement 2 » ?

En introduction, Monsieur MAUGARD signifie que l'on approche un tournant important pour le monde du bâtiment et que celui-ci introduit un moment passionnant au sein duquel les habituels tiraillements doivent s'effacer devant l'enjeu.

N'ayons pas honte de ce que l'on a construit et oeuvrons pour avancer avec, faisons en sorte que la santé de l'homme soit éco-compatible avec un progrès fabuleux.

S'il est évident que moins d'énergie a pour conséquence moins d'effet de serre, alors que le besoin d'énergie est réel, orientons-nous vers une énergie la plus décarbonnée possible.

Le Grenelle induit deux grands sujets : le bâtiment et les transports.

Le bâtiment a des réponses, les transports n'en ont pas aujourd'hui.

Le bâtiment frise la moitié de la question énergétique et un tiers de la question effet de serre. Un bâtiment zéro effet de serre amortit l'énergie grise produite durant sa construction.

Le bâtiment est la solution ; présenté comme une contrainte, prenons-le comme une chance au contraire.

Il faut aussi penser l'aménagement du territoire.

85% de la population est urbaine et va augmenter avec l'humanité croissante ; elle utilise les 3/4 de l'énergie et produit les 2/3 de l'effet de serre. Or la civilisation urbaine n'est pas éco-compatible à ce jour.

Il faut donner envie de changer nos modes de vie notamment en matière de déplacements (piétons, transports en commun, vélos...) et prendre conscience d'une croissance verte nécessaire : on a besoin d'une agriculture pour nourrir la ville.

Face à l'ensemble des enjeux, il faut être convaincu qu'il n'y a pas d'obstacle pour y arriver, hormis notre « incompétence ».

D'où l'importance de la formation et d'apprendre ensemble.

François GUIBERT, président de l'Office de la Gironde fait part de son inquiétude face aux « recettes » proposées à ce jour pour la conception des bâtiments et pose la question d'une attitude infantilisée.

Norbert PEYRET, président de l'Office de la Loire mentionne le problème des responsabilités et des moyens de nos objectifs ; il semble incontournable de poser les obligations de résultats avec les constructeurs mais aussi avec les occupants pour aboutir à un engagement de performance concret.

Le président de l'UNSAFA insiste sur l'attitude morale à observer face aux niches « marketing » et à la survie de tous.

Lionel VIE, président de l'Office du Maine-et-Loire déplore que l'appréciation des offres s'effectue toujours sur le prix alors que seule une dynamique autour de la qualité de l'offre peut permettre d'accompagner ces nouvelles démarches.

Jean-Pierre ANQUETIL insiste sur l'importance d'une démarche collective et que l'OGBTP répond à ce besoin puisqu'il offre un lieu d'expérimentation où l'on sort de son isolement ; les objectifs sont à afficher, à expérimenter et à transmettre.

Yves GENTHON pose la question des bonnes pratiques à observer et du devenir de l'offre globale.

Roger AUBERT soulève le problème des qualifications QUALIBAT qui engendrent des investissements onéreux et peu reconnus, ce à quoi Alain MAUGARD répond qu'il s'attache, en tant que président de QUALIBAT, à réaliser un état des lieux et à prendre les orientations nécessaires pour des réponses adaptées.

### <!--[if !supportLists]-->3. <!--[endif]-->EVOLUTION DE LA CONJONCTURE

Intervention de Monsieur Eric QUINTON, de la Division Etudes Economiques de la FFB, sur la conjoncture actuelle et prévisionnelle.

Suite à des dysfonctionnements informatiques, les statistiques énoncées sont basées sur des enquêtes d'opinions INSEE.

Il est constaté une « embellie » relative de la situation économique avec une dégradation arrêtée. Les indicateurs de confiance sont à la hausse avec un prévisionnel de +0,75% de croissance à fin juin 2010, même si la croissance est de -2,25% à fin juin 2009.

En revanche, dans le contexte du bâtiment, le chômage image une dégradation du marché du travail et si celui-ci perdure, il ira contre l'embellie annoncée.

Le nombre de permis de construire pour les logements neufs, collectifs et individuels est négatif (de -18% à -34%), ce qui contredit les enquêtes d'opinions INSEE.

De même, les mises en chantier sur 3 mois, tous secteurs confondus, avoisinent une baisse de 30%. Seuls les commerces résistent avec une hausse de 12% sur 3 mois.

En parallèle, l'éco-prêt à taux zéro pour le secteur de l'amélioration et de l'entretien ne se traduit pas encore en termes de travaux.

Il est constaté une perte de 36000 emplois dont 21000 dans l'intérim, ce qui n'affecte pas encore

la vie interne des entreprises, et les perspectives d'emploi semblent stables.

Les perspectives d'activité sont néanmoins positives avec une légère reprise et des carnets de commande à 4,8 mois, tous secteurs confondus à fin septembre.

Les espoirs sont véhiculés par le secteur de la promotion des logements neufs et des stocks. Le logement locatif social est aussi porteur et participe aux ouvertures de chantier.

Pour 2010, soit il sera constaté un rebond durable de l'économie, et les effets de relance pour le bâtiment confirmeront un recul mesuré pour 2009 et un raffermissement pour 2010, soit il est constaté un rebond temporaire de l'économie sans investissements en parallèle, ce qui provoquera une rechute en 2010.

#### **<!--[if !supportLists]-->4. <!--[endif]-->LE SITE ET LES DOCUMENTS DES OFFICES**

JP. ANQUETIL rappelle la corrélation entre le site et le comité technique.

Actuellement, au vu des disponibilités de chacun, 4 personnes travaillent pour le comité technique.

Sa fonction est de prendre connaissance, dans un premier temps, de tous les comptes rendus d'Offices, de mettre en forme les documents issus de leurs travaux et de les introduire sur le site afin de les porter à la connaissance de tous, pour faire émerger tous les sujets traités et de faire du site un outil connu et reconnu.

En parallèle, le comité technique a en charge la préparation des réunions à thèmes.

JP. ANQUETIL rappelle que ce comité n'est pas une cellule fermée et qu'il est ouvert à toutes les personnes des Offices qui veulent échanger sur un sujet ; il serait qualitatif que le secrétaire de chaque Office soit le relais du comité technique.

Le président de l'Office de la Sarthe intervient pour énumérer les documents produits par son Office ; JP. ANQUETIL reconnaît qu'il est toujours très difficile d'obtenir les documents en provenance des Offices et qu'une personne désignée dans chaque Office devrait se charger de cette diffusion

D. SEMELET réitère le fait qu'il est important d'obtenir de chaque Office le nom d'un correspondant et qu'un courrier de sollicitation sera diffusé à nouveau à ce sujet.

#### **<!--[if !supportLists]-->5. <!--[endif]-->LES FORMATIONS COMMUNES ARCHITECTES/ENTREPRENEURS**

JP. ANQUETIL rappelle que ces formations communes doivent passer par des initiatives locales, où les offices départementaux ont un rôle moteur à jouer ; il faut que les Offices transmettent la liste des thèmes en commun qui intéressent.

Deux départements se sont portés volontaires pour lancer les premières formations en commun : le Loiret et la Meurthe et Moselle.

#### **<!--[if !supportLists]-->6. <!--[endif]-->LE CENTRE DE MEDIATION**

PF. LUCIANI évoque la décision de l'OGBTP de créer un centre de médiation, ce qui implique de former des médiateurs susceptibles d'intervenir dans l'ensemble des régions et lorsqu'il n'y a pas d'Office dans un département, l'OGBTP doit pouvoir intervenir de plein droit pour organiser une médiation.

#### **ASSEMBLEE GENERALE**

<!--[if !vml]--> <!--[endif]-->



Au vu des présents à cette assemblée le quorum minimal est largement atteint puisque celui-ci est de 81.82%.

## **<!--[if !supportLists]-->7. <!--[endif]-->APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE 2008**

Aucune remarque n'ayant été formulée sur le compte-rendu de l'Assemblée générale du 23 octobre 2008, le président propose la première résolution :

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 octobre 2009, approuve le texte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 octobre 2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

## **<!--[if !supportLists]-->8. <!--[endif]-->RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

En introduction, le Président rappelle que l'exercice de l'OGBTP de cette année est « contrasté » en raison d'un contexte économique difficile.

### **LES RELATIONS AVEC NOS ORGANISMES DE TUTELLE**

Conformément aux engagements pris en 2007, des échanges constants ont eu lieu avec l'UNSFA, l'Ordre des Architectes et la FFB.

Le Président rappelle notre participation aux 24h du bâtiment, consécutive à l'invitation de Didier RIDORET.

La FFB a aussi souhaité que l'OGB participe au groupe de travail sur le thème des DELAIS DE PAIEMENT ; le Président a eu le privilège de signer le protocole dernièrement.

Les relations avec l'Ordre des Architectes sont plus compliquées.

Etant donné le contexte budgétaire, il serait souhaitable d'augmenter la cotisation du collègue architecte pour compenser partiellement la disparité entre nos 2 contributeurs.

A ce jour, le CNOA n'est pas disposé à aller au-delà de sa participation actuelle dès lors où il n'est pas reconnu comme tuteur à part entière au sein de l'OGBTP. Il faudra, dans l'année à venir, régler statutairement la place du CNOA dans l'organigramme de l'OGB.

### **LES OFFICES DEPARTEMENTAUX**

Malgré un ensemble national « calme », puisque les Offices actifs ne dépassent pas le nombre de 20, il a été concrétisé des créations ou des redémarrages : LES DEUX SEVRES, LE CALVADOS, LE GARD et dernièrement LA GIRONDE.

Le Président rappelle la nécessité pour les Offices en activité de participer à la création, la relance ou au parrainage des offices dans les départements limitrophes.

Les motifs de rencontre et de déplacement dans les Offices sont dorénavant basés autour du travail et des documents en cours.

La communication entre le bureau de l'OGBTP et les Offices Départementaux s'est réellement concrétisée cette année par des "réunions à thème" très qualitatives.

### **LES FINANCES DE L'OGBTP**

Le Président insiste sur l'état préoccupant des finances de l'OGBTP.

Le budget est insuffisant même si nous pouvons compter sur l'aide de la Fédération.

Une demande de subvention auprès de la Mutuelle des Architectes (MAF) concernant le guide "Architecte-Entrepreneur mode d'emploi" est en cours, et le label OBS est remplacé par le dépôt d'une marque (OBS) qui pourrait assurer à terme une source de revenus.

Quoiqu'il en soit, la principale ressource reste la vente de nos CD Rom qui, téléchargé et couplé à Internet, devient d'un usage totalement adapté à nos besoins.

### **LE COMITE TECHNIQUE ET LE SITE**

Le comité technique a pour vocation de collecter et suivre les travaux des offices et d'en assurer la diffusion sur le site ogbtp.com, entièrement reconfiguré.

Ce travail de mise en forme a demandé plusieurs réunions de travail entre Jean-Pierre ANQUETIL et Yves TOULET.

Parallèlement au rythme d'une réunion tous les 2 mois, les membres du comité ont avancé dans la collecte, l'analyse et la présentation des documents.

### **LE THEME NATIONAL**

Le thème national lancé il y a deux ans « quel peut être l'apport de l'entreprise au stade de la conception ? » n'a pas débouché.

Au vu de cet échec, nous ne proposerons plus de thème national, mais nous accompagnerons tous les Offices dans leurs travaux.

### **LES GRANDS CHANTIERS**

Il s'agit des formations communes Architectes/Entrepreneurs et du Centre de Médiation.

L'OGBTP imagine des formations communes autour de la qualité environnementale, mais aussi pour apprendre à travailler ensemble, pour connaître la problématique de l'autre.

Les offices du Loiret et de Meurthe-et-Moselle ont déjà donné leur accord pour ces formations-tests.

Le Centre de Médiation fait suite à la réunion à thème dont le sujet a réellement passionné et reste à l'initiative de Luc ZAVARONI, Architecte et ancien Membre du Bureau de l'OGBTP, et de Patrick VASSAS, ancien Conseiller juridique du CROA d'Île-de-France. Une journée de sensibilisation sera organisée prochainement.

### **LE PROCHAIN PRESIDENT**

Le Président évoque le regret de n'avoir pas réussi à impliquer suffisamment les Administrateurs en tant que relais entre l'OGBTP et les Offices.

Le Président ne sollicite pas de nouveau mandat et propose un successeur en la personne de Yves GENTHON que le Conseil d'Administration vient de désigner comme prochain Président de l'OGBTP.

Comme le prévoient les Statuts, sa prise de fonction interviendra officiellement lors du prochain Conseil d'Administration d'avril 2010.

### **9. RAPPORTS DU TRESORIER ET QUITUS**

Les comptes produisent un résultat positif, dû essentiellement aux recettes du label OBS pour l'année 2008. L'augmentation des charges est due aux coûts de restructuration du site et de fabrication des CD Rom. Les recettes sont restées stables.

Les comptes prévisionnels de l'exercice 2009 correspondent au budget rectifié d'avril 2009 avec un déficit de 18 000 euros au vu de l'abandon du label OBS. Des dépenses exceptionnelles ont été engagées pour le dépôt de la marque OBS à l'INPI et pour les « remaquettage » et fabrication des CD Rom. Les recettes sont en recul en raison de l'abandon du label OBS et de la mévente des CD Rom.

Le budget 2010 est calqué sur le budget 2009 en intégrant la perte totale des recettes du label OBS et en adaptant la valorisation monétaire des charges ordinaires ainsi que des produits financiers en regard à la situation réelle des fonds propres.

La vente du CD Rom est capitale pour la vie de l'OGBTP aussi tous les Offices seront sollicités dans ce sens.

Aucune question ou remarque n'ayant été formulée, la résolution suivante est proposée au vote :

L'Assemblée générale, réunie le 22 octobre 2009 :

**approuve les comptes de l'exercice 2008 clos le 31 décembre 2008,**

<!--[if !supportLists]--> <!--[endif]-->**accepte en l'état le budget 2010 présenté par le trésorier.**

<!--[if !supportLists]--> <!--[endif]-->

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

## <!--[if !supportLists]-->10. <!--[endif]-->LA VIE DES OFFICES

Un tour de table des Offices est effectué ; les thèmes suivants sont en cours d'étude :

<!--[if !supportLists]--> <!--[endif]-->L'Office du CALVADOS : le CCTP

<!--[if !supportLists]--> <!--[endif]-->L'Office de l'HERAULT : le thème national

<!--[if !supportLists]--> <!--[endif]-->L'Office des DEUX-SEVRES : la synthèse

<!--[if !supportLists]--> <!--[endif]-->L'Office de la CHARENTE : Baisse des prix et mieux-disance

<!--[if !supportLists]--> <!--[endif]-->L'Office de SEINE-ET-MARNE : QUALIBAT- le projet BATIRECO- la formation

<!--[if !supportLists]--> <!--[endif]-->L'Office du VAL-D'OISE : prix et satisfaction de l'occupant dans différents secteurs

<!--[if !supportLists]--> <!--[endif]-->L'Office de DROME-ARDECHE : les relations de chantier – organisation et CR réunion

<!--[if !supportLists]--> <!--[endif]-->L'Office des ARDENNES : le mémoire technique

<!--[if !supportLists]--> <!--[endif]-->L'Office de la GIRONDE : débat sur les prix anormalement bas (le 20.11.09)

<!--[if !supportLists]--> <!--[endif]-->L'Office d'INDRE-ET-LOIRE : les délais de paiement et le compte prorata.

**L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 16 heures 30.**

## ANNEXE 1

### LISTE DES PRESENTS ET EXCUSES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'OGBTP DU 22 OCTOBRE 2009

#### Administrateurs :

M. Daniel SEMELET	Président
M. Jean-Pierre ANQUETIL	Vice-président
Mme Karine MILLET	Secrétaire
M. Paul-François LUCIANI	Trésorier
M. Jean-Claude LACAN	Membre du Bureau
M. Yves GENTHON	Membre du Bureau
M. Jérôme GUYARD	Membre du Bureau
M. Gilbert RAMUS	
M. Jacques HINTERLANG	
M. José GROLLEAU	

M. Philippe SERVALLI

M. Norbert PEYRET

Membres d'Honneur :

MM. Roger AUBERT – Luc ZAVARONI

Membre Associé :

M. Alain MAUGARD, Président de QUALIBAT

Offices :

Ardennes : M. Patrick VALLOGIA – Président, accompagné de M. Francis CLAUDEL – Vice Pt et M. Frédéric JOLION – Secrétaire Général de la FFB des Ardennes

Calvados : représenté par M. Jean-Côme CHILOU, Trésorier et M. Alain PIQUET, Vice-Pt

Charente : représenté par M. Alexandre TRAOUEN

Charente Maritime : Mme Karine MILLET - Présidente

Cher : M. Sylvain GAUCHERY – Président, accompagné de M. Cédric LECOMTE – Trésorier et de Mme Michèle RICHARD – Secrétaire Générale FFB Cher

Côte d'or : M. Thierry CORNU – Président

Drôme-Ardèche : M. Yvon TIXIER - Président

Gironde : M. François GUIBERT – Président, accompagné de M. Jean-Michel XICLUNA – Vice-Pt

Indre et Loire : représenté par M. José GROLLEAU

Loire : Norbert PEYRET – Président

Loiret : Représenté par Melle Béatrice AGNOUX, FFB 45

Maine et Loire : M. Lionel VIE – Président, accompagné de M. Christian BACHELIER-LUBIN, secrétaire général FFB 49

Nord – Pas de calais : Patrick BRIENNE - Président

Rhône : M. Bruno CURIS – Président

Sarthe – M. Jean-Louis DELAROUX - Président

Seine et Marne : M. Yves GENTHON – Président accompagné de Mme Carine DURAND – FFB Seine et Marne

Deux-Sèvres : M. François CHEVALLEREAU - Président

Val d'Oise : M. Pierre THAVEAU

Etaient représentés :

MM. Yves TOULET – Jean-Claude SEGAUD – Jean-Claude GUILLOT

MM. Pascal BREDA (Meurthe et Moselle) – Jean GASQUEZ (Var) – Alain DE LA PERSONNE (Vosges)

Etaient excusés :

MM. Bertrand SABLIER – Martial GORJUX - Michel MARCONNET – Bernard OGE – Mme Martine LIEN-BOWANTZ.

MM. Jean-Marie BAILLY (Aube) - Pascal BRAUN (Loiret) –Michel CALMY (Seine et Marne) – Frédéric CHAMBON– Bernard DELAPLACE (Somme) – M. MOUHATCHEFF (Seine et Marne) – François POIRIER-BORDAGE (Charente) – William POIGNONNEC – Jean-François QUELDERIE (Vaucluse) – Jacques THIERRY (Seine et Marne) - Thierry VIVREL (Calvados) –Thierry FARIBAUT (Sarthe) – Philippe GRANGE (Meurthe et Moselle) – Christophe ROUSSEAU (Indre et Loire) – Serge SAUSSAC (Drôme-Ardèche).